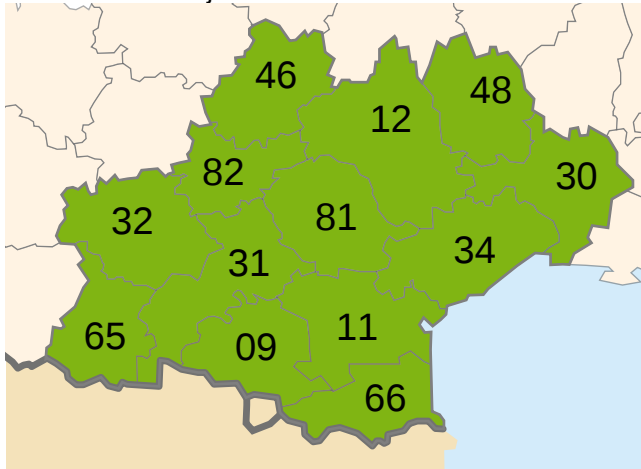
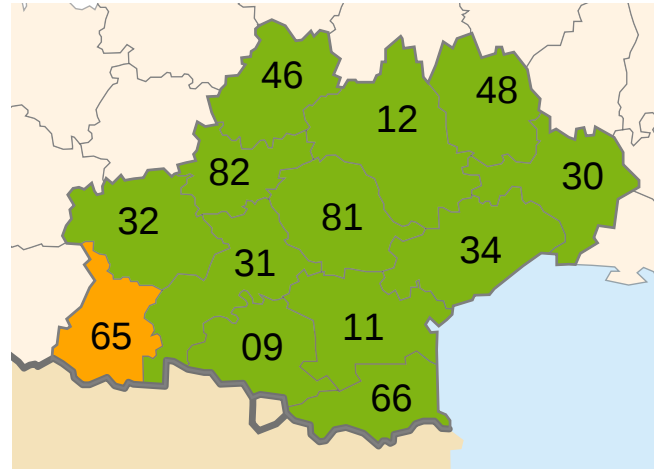


SITUATION

Aujourd'hui le 20/06/2026



Demain le 21/06/2026



Aujourd'hui le 20/06/2026			Départements	Demain le 21/06/2026			Arrêté en vigueur
O ₃	PM10	NO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 16/02/2024
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 28/02/2024

Légende:

Procédure d'alerte

Procédure d'information

Pas de procédure

O₃ : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO₂ : dioxyde d'azote

Atmo Occitanie prévoit pour la journée de dimanche 21 juin 2026 un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 avec une prévision de dépassement du seuil d'information pour le département des Hautes-Pyrénées.

DESCRIPTION DU PHENOMENE :

Depuis le début de la journée du 20 juin 2026, l'arrivée d'une masse d'air chargée en particules désertiques entraîne une hausse globale des concentrations en particules en suspension PM10 sur le massif Pyrénéen. Ce phénomène naturel devrait entraîner sur les Hautes-Pyrénées un dépassement du seuil d'information qualifiant un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 pour la journée du dimanche 21 juin 2026. Par conséquent, la procédure d'information est mise en oeuvre sur ce département pour la journée du dimanche 21 juin 2026.

EVOLUTION :

La masse d'air chargée en poussières désertiques devraient s'intensifier sur le massif des Pyrénées dans les prochains jours. Atmo Occitanie fera un point d'étape demain sur la situation.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

Personnes vulnérables et personnes sensibles :

Populations vulnérables : Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

Population générale :

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

A la maison/travail :

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

Secteur agricole :

- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

Qualité de l'air

www.atmo-occitanie.org

Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] :
06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



Effets de la pollution sur la santé

www.occitanie.ars.sante.fr

ARS Occitanie
Informations santé, AIR SANTÉ :
05 61 77 94 44

